

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 28.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 JUILLET 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE

Lorsque nous avons dit, la semaine dernière, que le Congrès catholique de Québec avait nui au succès de la Convention, nous n'avons pas voulu dire que nous n'aurions pas vu avec plaisir ce congrès dans une autre occasion. Nous ne contestons ni son utilité, ni son succès élatant. Mais nous croyons comme beaucoup de personnes qui l'ont dit tout bas, qu'il a enlevé à la Société Saint-Jean-Baptiste le temps dont elle avait besoin pour exécuter son programme et obtenir les résultats qu'elle voulait.

A la Société Saint-Jean-Baptiste qui avait eu l'idée de la fête et le mérite de l'organisation appartenait le contrôle de cette fête. Certes elle était assez catholique pour représenter dans cette grande démonstration la religion et la patrie.

Pourquoi cette division?

Nous répétons ce que beaucoup de personnes pensent afin qu'à l'avenir on évite de pareilles anomalies.

Quant au Congrès lui-même, à part les idées émises au sujet de l'émigration des Canadiens aux États-Unis, nous avons admiré tout ce qui a été dit et fait dans les deux belles réunions qu'il a tenues. L'éloquence pratique de M. Claudio Jannet et la parole brillante de M. de Foucault ont jeté un grand éclat sur ces séances et cimenté l'union qui existe entre les catholiques de la France et ceux du Canada.

On a dit avec raison que nous sommes les fils de la France catholique et que nous n'avons rien de commun avec la France impie. Nous ajouterons qu'il importe peu que la France soit monarchique ou républicaine, pourvu qu'elle reste catholique. Malheureusement la république actuelle n'est pas catholique.

Que le cercle catholique de Québec choisisse mieux son temps une autre fois, il n'y aura qu'une voix pour le remercier de nous donner l'occasion d'entendre de si grandes vérités proclamées par des bouches si éloquents. C'est dans de pareilles circonstances, qu'oubliant nos ressentiments et nos divisions beaucoup plus politiques que religieuses, nous nous apercevons que nous sommes tous presque également catholiques. Seulement s'il en est qui poussent le libéralisme trop loin, il en est d'autres dont les excès de zèle religieux ne sont pas moins dangereux. Les exagérations commises au nom de la religion par esprit de parti, ont jeté ici plus de germes d'impiété dans les âmes que les écrits et les discours des libéraux. La preuve qu'au fond de nos dissensions religieuses il n'y a que de l'intérêt de parti, c'est qu'en devenant conservateurs les libéraux les plus avancés cessent d'être considérés comme dangereux.

Non, admettons en ces jours d'union et de retour sur soi-même, que les torts ne sont pas que d'un côté, et tenons-nous aussi éloignés des exagérations et des violences religieuses que des erreurs d'un libéralisme déplacé et dangereux. Ne nous faisons pas des ennemis de nos compatriotes, dans le seul but de montrer notre vaillance, lorsque nous avons tant besoin de nous unir pour combattre nos véritables ennemis. Enfin, sachons allier la fermeté des principes avec la charité du chrétien et les droits du citoyen. Prenons garde d'étouffer le talent en comprimant trop la pensée et de détruire les caractères en voulant trop les niveler. L.-O. DAVID.

L'ATHÉNÉE CANADIEN.

A la Convention de Québec, la commission des sciences et des lettres a recommandé la création d'un Athénée canadien, sur le modèle de l'Athénée louisianais. Cela vaut mieux que le plan d'Académie lancé par M. Benjamin Sulte, à l'inspiration de M. Tardivel.

M. Sulte a paru avoir lui-même bien peu de foi dans le projet qu'il avait si inconsiderément pris sous sa protection, puisqu'il n'en a pas même parlé dans son rapport à la commission. Chargé par le comité de proposer des résolutions, il a été muet sur la fondation d'une Académie. Il est permis de supposer qu'il a reconnu son erreur après réflexion. Regrettant de s'être engagé dans la galère de M. Tardivel, il a profité de l'excellente occasion qui s'offrait pour ne pas parler de sa marotte d'un moment. Il ne pouvait aller plus loin cependant, ni proposer un Athénée, ayant proposé une Académie. L'attitude silencieuse qu'il a prise est celle qui lui allait le mieux dans les circonstances.

C'est, au reste, M. Faucher de Saint-Maurice qui a eu l'idée de l'Athénée et qui s'est chargé, avec le Révd. M. Nantel, une autorité en matières littéraires, de la produire à la commission des lettres, où elle a été parfaitement accueillie.

M. Pagnuelo, seul, esprit déifiant, a fait figure revêche, à l'apparition de ce nom, fantastique pour lui. Qu'est-ce que c'est qu'un Athénée? Qu'est-ce que l'Athénée louisianais? Il est permis à un avocat pur et simple d'ignorer ces sortes de choses. Et M. Pagnuelo n'étant à la commission conjointe des lettres et des sciences qu'en cette qualité, pouvait manifester de ces ignorances sur une question que les membres de la section des lettres auraient été seuls à traiter si cette section avait constitué une commission distincte. Cela eût évité à l'éminent basochien la peine de s'ingérer dans cette affaire, et à M. Faucher de Saint-Maurice celle de donner un cours de littérature spécial pour obtenir une adhésion dont on se serait bien passé, le reste de la commission étant d'accord et la proposition ayant été acceptée d'emblée comme première et plus importante recommandation à faire à la Convention. Celle-ci, de son côté, reçut la recommandation avec de vifs applaudissements.

L'idée devra faire son chemin. Une association littéraire de ce genre, avec l'autorité qui lui serait assurée et les garanties qu'elle offrirait, pourrait rendre de précieux services. L'Athénée louisianais a fait un bien considérable à la Nouvelle-Orléans. Il pourrait être question, après la création du nôtre, d'une association, ou d'une affiliation, puisque les deux institutions poursuivraient le même but, la conservation de la langue et de la littérature françaises parmi les Français d'Amérique.

A. GÉLINAS.

—Tous les établissements des jésuites de Paris ont été remplis de visiteurs sympathiques le 29 juin.

—Sa Grandeur Mousigneur des Trois-Rivières est parti pour un voyage au Manitoba. C'est la première fois que Sa Grandeur visite ce pays depuis qu'elle l'a évangélisé comme missionnaire, il y a de longues années.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A MONTRÉAL

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a pas brillé, cette année, pas plus à Montréal qu'à Québec. A Québec, on ne l'a presque pas vue, et à Montréal, elle aurait fait aussi bien de ne pas se faire voir; la procession qu'elle a faite était loin d'être imposante. Heureusement que la messe a été belle et que le sermon de circonstance de M. le curé Sentenne, sans être préparé, contenait d'excellentes choses.

La partie la plus brillante de la journée a été la soirée donnée à l'Académie du Gesù.

L'hon. juge Loranger ouvrit la séance par quelques considérations de haute portée. Il avait évidemment conçu le plan d'un grand discours dont il ne put nous donner que l'idée. L'honorable juge oublie que c'est lorsqu'il s'est livré à l'inspiration de son talent et à lâché la bride à son esprit et à son imagination qu'il a été vraiment éloquent. Nous en appelons au souvenir de ceux qui l'ont entendu au banquet Rameau, à la démonstration en l'honneur de M. de Belvéze au palais et à la Chambre. Que de brillantes improvisations il a semées partout. Nous espérons toujours que descendant des hauteurs où il s'était lancé, il se déciderait à dire sans effort, avec l'esprit qui le caractérise, ce que les circonstances auraient dû lui inspirer.

M. le major Mallet, de Washington, fit sur la situation des Canadiens aux États-Unis, un petit discours marqué au coin du jugement et du patriotisme.

M. Pagnuelo a lu—ce qui n'est pas très gai—mais son discours était bien fait, excellent sous le rapport du fond et de la forme. Il a laissé le domaine des visions, des théories à perte de vue, pour dire tout simplement la vérité. Il a eu le courage de sonder les plaies qui nous dévorent et d'indiquer les remèdes nécessaires. Il a parlé en patriote, en catholique, mais en citoyen.

M. de Foucault a parlé avec son cœur. Il a dit en quelques mots, dans ce beau français que tout le monde parle en France, les impressions que les circonstances lui causaient. Il a été chaleureux, émouvant, éloquent enfin. C'est un joli grand garçon, à l'air distingué, aux manières modestes et élégantes, un gentilhomme comme le sont tous les fils de bonne famille en France.

Puis est venu M. Claudio Jannet. Petit, maigre, brun, pâle, avec de la barbe et des cheveux très noirs et très touffus, n'ayant presque pas de voix. M. Jannet possède peu, comme on le voit, les dons extérieurs de l'éloquence. Mais quel écrivain! Et comme il dit avec chaleur, avec grâce et conviction ce qu'il a écrit!

C'est une âme droite, élevée, une intelligence d'élite, développée par des études sérieuses, fortifiée par la science et embellie par la littérature.

Quelle perfection de style! Quelle précision de langage! On applaudirait chaque mot si on s'écoutait. Avec quel art il sait mêler l'utile à l'agréable, les charmes de la littérature aux pensées profondes de la philosophie et de l'économie politique, ce qui plaît à ce qui instruit.

C'est un admirable écrivain ayant l'âme, le cœur et la science que devraient avoir tous les orateurs.

L.-O. DAVID.